

Ensuite, le stage de formation, qu'il soit initial ou continu, qu'il soit proposé sur place ou qu'il ait lieu à l'étranger, est un lieu privilégié pour découvrir, apprendre, se perfectionner. Il sera le cadre par excellence où poser des questions, se nourrir de la parole donnée des enseignants - souvent des professionnels chevronnés -, et ne pas hésiter à les interpellier. Les stages sont aussi le lieu d'échanges et de confrontation de connaissances, de pratiques, d'habitudes avec les autres stagiaires ; c'est là un des bienfaits les plus précieux des stages : au-delà de l'apport des enseignants, celui, souvent sous-estimé, de l'expérience des pairs qui rassure, conforte, stimule incomparablement.

Les publications professionnelles sont un moyen plus simple, plus quotidien, moins exceptionnel mais tout aussi précieux : en disant que lire *Takam Tikou* et *La Revue des livres pour enfants* fait partie de la formation continue des professionnels de terrain, je ne fais pas (ou si peu !) de l'auto publicité. Lire de la littérature "secondaire" sur la littérature, l'édition, les bibliothèques pour la jeunesse permet d'acquérir et/ou d'actualiser des connaissances propres à nourrir et à resituer sa pratique quotidienne.¹

Les manifestations, comme les salons ou les rencontres organisées autour de la littérature pour la jeunesse sont aussi un moyen de rafraîchir ses connaissances.² Enfin, au-delà des études fondamentales, des stages de formation initiale ou continue, de la lecture assidue de la littérature professionnelle, du suivi de toutes les manifestations autour du livre de jeunesse, il ne faut pas négliger la lecture la plus intensive et large possible des livres pour enfants. Cette lecture, quotidienne, constante et réitérée si nécessaire, des livres de sa collection est, malgré son allure de recette un peu simple voire simpliste, le point d'appui essentiel de l'autoformation du bibliothécaire pour la

¹ Pour des idées de lectures, voir pp. 42-43.

² Lire à ce sujet le texte « À saisir ! De multiples occasions de se former » en p. 38.



© Ministère libanais de la Culture

Formation à l'animation jeunesse à la bibliothèque municipale d'Assabil, à Beyrouth

jeunesse. Lire et avoir lu le plus possible de livres pour les enfants suppose une démarche personnelle, un engagement. Connaître la littérature pour la jeunesse est le socle des pratiques professionnelles du bibliothécaire, dans son activité de conseil, de prescription, d'aide au choix (à l'intention des enfants mais aussi des autres adultes, les parents, les enseignants, les animateurs). C'est cette connaissance qui en fait le véritable spécialiste, le professionnel incontournable, le recours obligé. Cette lecture constante, humble, patiente, est une autoformation à la portée de tous et qu'il ne faut pas oublier quand on parle de formation des bibliothécaires.

Nic Diamant

Directrice de La Joie par les livres -
Centre national du livre pour enfants

Comment se sont formés les bibliothécaires en poste dans les pays d'Afrique et du Monde Arabe ? Pour appuyer nos informations sur le sujet, issues de longues années de travail avec des collègues des divers pays, nous avons lancé une petite enquête. D'une part dans deux pays d'Afrique où les réseaux de bibliothèques publiques fonctionnent depuis une vingtaine d'années, le Sénégal et le Togo, d'autre part au Maroc et au Liban, représentatifs d'une bonne dynamique actuelle dans la mise en place de réseaux de bibliothèques et de formations. L'enquête sur le Liban ayant fait l'objet d'un article de Marie-Hélène Bastianelli (voir p. 31), nous traiterons ici du Sénégal, du Togo et du Maroc.



>>> La formation des bibliothécaires en poste

Tout d'abord, ce sont majoritairement **des hommes** qui occupent ces postes en Afrique, et l'enquête le manifeste : sur 44 personnes touchées, 42 sont des hommes... Cependant, au Maroc, la répartition hommes-femmes est assez égalitaire. Quant à l'âge, la moyenne donnée par notre enquête est de 41 ans au Togo, de 35 ans au Sénégal. Les plus jeunes s'occupent en général de bibliothèques associatives.

Les **statuts** sont variables : fonctionnaires (en général enseignants mais aussi employés de bureau) détachés d'un Ministère (Éducation ou Culture) ou d'une Mairie, contractuels engagés par ces diverses instances publiques, employés d'association. Mais nombre de

bibliothécaires sont des bénévoles, et cela d'une manière très variable d'un pays à l'autre et d'une structure à l'autre.

Quant au **niveau d'études et à la formation en tant que bibliothécaires**, au Sénégal et au Togo, la plupart des bibliothécaires ont fini les études secondaires et beaucoup ont été enseignants. Dans notre enquête, sur 44 réponses, 1 personne a le niveau d'études primaire, 14 personnes ont fini le collège, 19 ont terminé les études secondaires parmi lesquels 4 ont suivi 1 à 3 ans d'études supérieures et 1, l'École Nationale d'Administration. Il est exceptionnel de trouver en lecture publique des bibliothécaires diplômés de l'EBAD, École des Bibliothécaires, Archivistes et



Stage « Métiers du livre et animation jeunesse » à Bamako, mai 2006

Documentalistes de Dakar, la seule grande école de bibliothécaires dans les pays subsahariens francophones (1 sur 44 au Sénégal et au Togo). C'est au niveau des responsables de réseaux que l'on trouve des professionnels issus de ces écoles, ou bien de l'ENSSIB, École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques en France.

Au Maroc, nombre de professionnels ont suivi des études universitaires, notamment à l'École des Sciences de l'Information (ESI), basée à Rabat, qui propose des formations d'informatiste ou informaticien spécialisée. La littérature de jeunesse y est abordée², mais ne constitue pas l'objet d'une spécialisation, même si les étudiants peuvent décider d'effectuer un stage dans une bibliothèque jeunesse. Cependant, les bibliothécaires diplômés sortant de cette école travaillent essentiellement dans de grandes institutions, comme la Bibliothèque Nationale ou les bibliothèques universitaires. Les personnels en poste dans la lecture publique ont souvent un diplôme universitaire dans un domaine très éloigné du livre de jeunesse et de la bibliothéconomie et sont formés en cours d'emploi.

Les bibliothécaires sur le terrain sont formés en général par **des stages** ponctuels, organisés pour la plupart par l'autorité de tutelle, Direction du Livre quand elle existe, souvent avec l'appui d'un projet de coopération française ou bien de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), qui introduit, dans la formation du personnel des CLAC, la gestion à l'animation culturelle au sens large.

Les « Projets Lecture Publique » ou les Projets FSP de la coopération française ont toujours intégré la formation de base et continue, par le biais de stages réunissant les responsables des bibliothèques du réseau ou dans le cadre de programmes longue durée. Des stages de bibliothéconomie et d'animation jeunesse, en général d'une durée de 5 jours, ont été organisés, avec des professionnels français et à chaque fois plus des professionnels locaux pour l'animation des séances. Certains bibliothécaires ont pu bénéficier par le biais du Projet, d'un organisme comme le Cobiac ou le ministère français de la Culture, de stages longs (1 à plusieurs mois) dans des bibliothèques françaises. Ainsi, La Joie par les livres - Centre national du livre pour enfants a animé des sessions de formation sur le livre et la lecture jeunesse dans de nombreux pays et accueilli des stagiaires.

Les actions de « coopération décentralisée » (régions, départements, bibliothèques et associations françaises partenaires de bibliothèques étrangères) incluent toujours à des degrés divers des actions de formation, sur place ou en France. Les Centres culturels français ou autres organisent parfois des formations. Ainsi, au Maroc, des sessions consacrées aux problématiques spécifiques « Jeunes et adolescents » sont prévues dans le cadre de la formation continue des bibliothécaires. Elles sont ouvertes aux bibliothécaires associatifs, relevant de l'Etat ou de collectivités territoriales.

De manière croissante les associations nationales s'investissent dans la création de bibliothèques et dans la formation du personnel. C'est le cas par exemple de BLD (Bibliothèque Lecture Développement) au Sénégal et d'ALED au Mali, les deux soutenues par la coopération canadienne et à l'origine de nouvelles bibliothèques scolaires et communautaires, et de l'AABR (Association d'Appui aux Bibliothèques Rurales) au Maroc.

Les stages sont souhaités, attendus, appréciés, tenus pour des occasions exceptionnelles de se former mais aussi de rencontrer les collègues, que l'on voit rarement en dehors des stages, et de discuter des questions professionnelles. La durée de 5 jours, la plus fréquente, est toujours perçue comme trop brève, ce que confirment les nombreuses remarques de l'enquête dans ce sens... Des points positifs mentionnés sont l'utilisation des méthodes participatives et l'occasion de mettre en pratique les animations avec les enfants pendant les stages. L'enquête est témoin du souhait unanime de suivre des formations régulièrement, d'approfondir les connaissances acquises et de suivre des formations plus longues. On observe que ce sont parfois les mêmes bibliothécaires qui bénéficient de plusieurs stages et que certains pays ont une offre de formation plus large et durable que d'autres. Le thème souhaité de formation le plus cité est, de loin, l'animation jeunesse mais aussi la bibliothéconomie et l'informatique, en vue de l'informatisation des catalogues.

Notons une grande disparité d'accès à internet, voire un accès très difficile, selon les pays et les structures, ce qui limite la possibilité de s'autoformer par ce biais.

L'évolution professionnelle dans le cadre d'une bibliothèque publique est très incertaine. En général, on ne reste pas à la lecture publique pour l'intérêt du salaire ni pour les honneurs... À tous les niveaux, depuis les dirigeants jusqu'à l'employé de bibliothèque, il est très fréquent de partir dès que l'on trouve une situation plus avantageuse. C'est bien sûr le cas aussi pour les bénévoles. La déperdition des bénéfices des formations est donc très importante. Cependant, beaucoup restent à la lecture publique faute d'autres occasions meilleures ou... par vraie vocation. À titre d'exemple, la moyenne de durée en poste est de 6 ans au Sénégal, 7 ans au Togo où une personne travaille à la même bibliothèque depuis 22 ans !

Quant à l'évolution professionnelle, l'enquête révèle surtout un souhait pressant de professionnalisation : « suivre une formation diplômante », « devenir bibliothécaire » (dit par quelqu'un en poste), « être animateur professionnel », « être plus professionnel en gestion et en animation », « professionnaliser le métier de bibliothécaire », « suivre une formation supérieure dans une école », « suivre des formations plus longues et plus rapprochées »... et même « aimer mon travail sans complexe » ! L'enquête illustre aussi les attentes par rapport au statut, notamment celui des bibliothécaires dans la fonction publique. Les employés contractuels désirent devenir fonctionnaires, les bénévoles voudraient être engagés et rémunérés. Le souhait d'augmentation de salaire est aussi exprimé, de « faire valoir toutes ces années de formation et de travail ».

Le besoin de suivi après la formation est également exprimé car « sans le suivi la formation devient nulle, elle n'a nul effet ».

Enfin, il est à souligner, et cela d'une manière générale, que l'offre de formation s'adresse aux diverses structures concernées, qu'elles soient associatives, publiques et scolaires... D'autre part, cette offre s'intègre de plus en plus dans une programmation plus vaste, concernant l'ensemble des métiers du livre, basée sur l'intérêt de chacun à se professionnaliser en tant qu'acteur de la chaîne du livre.

Viviana Quiñones

1 34 bibliothécaires de 29 localités du Togo et 10 bibliothécaires de 8 localités du Sénégal ont répondu à l'enquête. Il s'agit de bibliothèques publiques régionales, préfectorales, municipales ou de centre culturel, ou bien associatives, situées tant dans de grandes villes que dans de petites localités.

2 20 heures par an dans le cadre de la formation des informaticiens, quelques cours pour les informaticiens spécialisés.